

COMITE DES FÊTES

Mairie

46340 DEGAGNAC

REÇU

Je, soussigné THOMAS Baptiste, Président du COMITE DES FÊTES de DEGAGNAC, reconnais avoir reçu de (M, Mme, Société,) : Auberge Sans Frontière Degagnac la somme de 40 Euros, en paiement d'un encart publicitaire à paraître dans le programme de la fête votive de DEGAGNAC des 15, 16 et 17 août 2025

A Degagnac, le 03/07/25

Le Président B. THOMAS

Mode de paiement :

☐ Chèque

☒ Espèces

03/07/25
002 Pascal

19:05:37
Pos #01

TOTAL SORTIE CAISSE

EUR -40,00

PUB COMITE DES FETES